

des arguments surannés, renouvelés de la théorie de Descartes sur la machine animale, ou de celle des moules végétaux contenus dans le germe primordial de chaque arbre pour toutes les générations à naître jusqu'à la fin du monde. Ces doctrines du XVII^e siècle, mille fois répétées, ont dû, particulièrement la seconde, céder la place à celle de l'évolution propre à chaque végétal, et le cuviérisme, à son tour, disparaîtra devant l'idée de l'évolution générale propre au monde organique entier.

Pourquoi, d'ailleurs, manifester tant de terreurs devant le transformisme qui ne fait autre chose que substituer une loi naturelle à un miracle périodique, comme ont fait toutes les sciences physiques en se substituant aux superstitions et à l'ignorance du moyen âge. La loi darwinienne n'est ni plus redoutable ni plus impie que celle de Copernic ou celle de Newton, qui ont excité, de leur temps, des alarmes non moins vives et non moins vaines.

M. le PRÉSIDENT annonce que M. le D^r Beauvisage fera une herborisation, dimanche 5 mai, aux environs de Feyzin, et il engage les membres de la Société à y prendre part.

ÉANCE DU 14 MAI 1889

PRÉSIDENT DE M. LE D^r L. BLANC.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

D^r Beauvisage : Guide des Etudiants au jardin botanique de la Faculté de Lyon. Offert par l'auteur.

Bulletin de la Société botanique de France, XXXVI ; comptes rendus des séances, 1. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France, XI, mars 1839. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus, 223, 1839. — Comptes rendus des séances de la Société royale de botanique de Belgique ; séance du 13 avril 1889. — Bulletin de la Société des études indo-chinoises de Saïgon, 1888 ; 2^e trimestre, n^o 3. — Mémoires de la Société des naturalistes de Kiev, X, 1. — Notarisia, IV, 14. — Archivos do Museo nacional do Rio de Janeiro, VII.

COMMUNICATIONS.

M. N. Roux présente à la Société le *Tulipa sylvestris* récolté par lui, le 5 mai, près du château de Bayères, à 3 kilomètres de Charnay ; il présente aussi le *Tulipa præcox* provenant des environs d'Anse.

M. N. Roux présente un certain nombre de plantes alpines et fait le compte rendu suivant :

HERBORISATION A LA SALETTE.

De La Mure, deux routes s'offrent à nous pour nous rendre au pied du massif de la Salette. La plus longue, celle de Corps, est desservie par l'antique diligence; la plus courte, celle du Valbonnais, est suivie par le courrier.

Je ne vous donnerai point ici l'horaire de ces deux véhicules, le nouveau chemin de fer devant certainement en modifier la marche. Du reste, leur allure ne pouvant convenir à notre ardeur, M^{me} Pelloux se charge, moyennant 6 fr., de nous conduire au Valbonnais (13 kil.).

Le lendemain donc, à 4 heures du matin, après une légère collation et le sac convenablement garni de provisions, notre voiture, hélas! peu suspendue, nous emporte à travers cette délicieuse vallée. A notre gauche, s'élève l'imposant massif, que termine Taillefer au-dessus de la Romanche, tandis qu'à notre droite nous longeons la montagne de Beaumont dont les riches pâturages méritent d'être visités par le botaniste.

Avant d'arriver, permettez-moi de vous esquisser à grands traits la géologie des contrées que nous allons traverser. Elle est assez simple et en réalité a été peu étudiée.

Les terrains primaires sont représentés, au nord surtout, par des schistes qui s'arrêtent à peu près vers Entraigues et forment une bordure au massif de la Salette. Ces schistes sont une dépendance de l'ossature de Taillefer; ils s'enfoncent profondément et sont recouverts par les terrains de la Salette, formés uniquement de jurassique et plus spécialement de lias à facies schisteux; ce sont de véritables ardoises. Les terrains intermédiaires manquent, sauf un lambeau de terrain triasique (avec gypse et dolomie) et un affleurement de terrain éruptif à l'ouest et au pied du Gargas. Cette roche est de la *spilite*.

Le massif du lias de la Salette, qui repose ainsi sur les schistes cristallins, sert lui-même de base et de limite aux alluvions, c'est-à-dire au terrain quaternaire qui est en contact avec lui presque immédiatement sur presque tout son contour et qui forme le fond même des vallées.

Ainsi, de La Mure à Corps, se déroule la vallée du Drac, creusée au milieu des alluvions anciennes, sauf en quelques points où le lias schisteux réapparaît.

Cette vallée, de direction nord-sud puis ouest-est, limite le massif de la Salette, que la route de Grenoble à Gap suit très exactement sur une grande partie de son trajet.

D'autre part, la route de La Mure au Valbonnais, que nous suivons, limite au nord le même massif en traversant les alluvions et le lias schisteux.

Dans le Valbonnais même, les alluvions forment la vallée étroite et peu étendue de la rivière de la Bonne. En somme, le massif que nous étudions est composé en grande partie de lias sous forme d'ardoises argilo-calcaires très fendillées. En plusieurs points, ces ardoises sont exploitées, notamment au Valbonnais.

Le Gargas a la même constitution; ces couches renferment parfois beaucoup de débris d'encrines. Ces terrains sont extrêmement prompts à se désagréger et les agents atmosphériques ont sur eux beaucoup de prise. Ils ne sont protégés que par la terre végétale et dans ce cas ce sont des terrains extrêmement riches et fertiles.

Au Valbonnais, pauvre chef-lieu de canton, nous mettons pied à terre et après avoir traversé la Bonne, nous passons au hameau d'Angelas, puis au-dessus du canal de Beaumont, dont les eaux contournant la montagne arrosent tout le pays jusqu'à Quet, dans la vallée de Corps.

Nous nous élevons progressivement au milieu de bois peu riches, parmi lesquels nous notons :

Silene Armeria L.	Rumex Acetosella L.
— rupestris L.	Myosotis silvatica Hoffm.
Epilobium montanum L.	Cynoglossum officinale L.
Galium lævigatum L.	Geranium silvaticum L.
Lactuca muralis Fres.	Alnus viridis DC.
Filago arvensis L.	

Le chemin ou plutôt le sentier est pénible à gravir et tout encombré de cailloux; cela aiguise notre appétit, au point de nous faire avaler sans trop de répugnance certain brouet noir dans lequel nos braves montagnards n'ont même pas de quoi mettre du pain de seigle. Nos pauvres gens, ont beaucoup d'enfants, mais une seule écuelle de bois et une seule cuillère *idem*; c'est donc à tour de rôle que nous prenons ce repas de Spartiate.

Quelques instants après nous repartons sans avoir pu faire accepter la moindre rétribution à nos hôtes.

Au-dessus de leur cabane, dans les bois, les clairières et le bord du chemin voici :

<i>Brassica Cheiranthus</i> Vill.	<i>Lonicera alpigena</i> L.
<i>Veronica urticifolia</i> L.	<i>Scutellaria alpina</i> L.
<i>Saxifraga rotundifolia</i> L.	<i>Scrophularia nodosa</i> L.
<i>Pirola minor</i> L.	<i>Juniperus alpina</i> L.
— <i>secunda</i> L.	<i>Sesleria cærulea</i> Ard.
<i>Geranium aconitifolium</i> Lhér.	

Comme on le voit par cette énumération, la montée, quoique longue, n'a fourni qu'une faible récolte. Enfin nous voici arrivés au chalet construit par l'administration forestière, près de ses belles pépinières dont les produits commencent à regarnir les pentes dénudées situées au-dessus de nous.

A côté du chalet, nous nous installons près d'une source d'eau fraîche et limpide, pour faire un frugal repas, afin de pouvoir visiter complètement le Gargas.

Notre repas terminé, nous nous acheminons vers le col de l'Hurtière, qui sépare le Gargas de Cottibelle.

Dans les pâturages, notons :

<i>Rhamnus pumila</i> L.	<i>Orchis conopæus</i> L.
<i>Chærophyllum Villarsii</i> Koch.	

Sur les éboulis du col et dans les rochers qui l'entourent :

<i>Arabis alpina</i> L.	<i>Aronicum scorpioides</i> DC.
<i>Biscutella lævigata</i> L.	<i>Helianthemum grandiflorum</i> DC.
<i>Reseda lutea</i> L.	<i>Poterium Sanguisorba</i> L.
<i>Viola biflora</i> L.	<i>Scrophularia Hoppii</i> Koch.
<i>Astragalus Onobrychis</i> L.	<i>Linaria alpina</i> L.
<i>Lotus villosus</i> Thuill.	<i>Saxifraga Aizoon</i> Jacq.
<i>Hedysarum alpinum</i> Tourn. (obscurum L.).	— <i>aizoides</i> L.
<i>Athamanta cretensis</i> L.	— <i>muscosa</i> Wulf.
<i>Senecio Doronicum</i> L.	<i>Primula viscosa</i> Vill.
<i>Solidago alpestris</i> Waldst. Kit.	<i>Asplenium viride</i> Huds.
<i>Bellidiastrum Michellii</i> Cass.	<i>Polystichum rigidum</i> DC.

Nous sommes arrivés au sommet du col; jetons un coup d'œil rapide sur le beau paysage qui nous environne. Derrière nous, la cime neigeuse de Taillefer nous apparaît, encadrée entre les vallées de Lavaldens et du col d'Ornon.

Devant nous, s'étalent les masses imposantes de l'Obiou, du Dévoluy, du mont Aiguille et les chaînes plus modestes du Vercors.

Force est de nous arracher à notre contemplation pour suivre du côté du Valbonnais les flancs escarpés du Gargas, où en abondance croissent dans les rochers :

<i>Aconitum lycoctonum</i> L.	<i>Myosotis alpestris</i> Schm.
<i>Vicia cracca</i> L.	<i>Rhododendron ferrugineum</i> L.
— <i>silvatica</i> L.	<i>Saxifraga oppositifolia</i> L.
<i>Trifolium badium</i> Schreb.	<i>Pedicularis Barrelieri</i> Rechb.
<i>Onobrychis montana</i> DC.	— <i>comosa</i> L.
<i>Alchimilla vulgaris</i> L.	<i>Salix reticulata</i> L.
— <i>montana</i> Wild.	— <i>retusa</i> L.
<i>Bupthalmum grandiflorum</i> L.	<i>Luzula pediformis</i> DC.
<i>Hieracium stacticifolium</i> Vill.	— <i>maxima</i> DC.
<i>Valeriana montana</i> L.	

Sur quelques roches humides et dans les trous où la neige vient à peine de disparaître se montrent :

<i>Anemone fragifera</i> Wulf. (baldensis L.).	<i>Soldanella alpina</i> L.
<i>Ranunculus Seguieri</i> Vill.	<i>Salix nigricans</i> Sm.
<i>Cacalia alpina</i> Jacq.	— <i>glauca</i> L.
<i>Geranium aconitifolium</i> L'Hér.	<i>Saxifraga cuneifolia</i> L.
	<i>Carex ferruginea</i> Scop.

Au-dessus de nous, séparant le Gargas du Chamoux, se trouve le col de la Bonne-Mère ou plutôt des Baisses. De ce col, dont l'altitude est de 2,000 mètres, part un sentier très rapide conduisant au hameau de Granollet où l'on rejoint la route du Valbonnais.

Dans les prairies du col, notons en montant au Gargas :

<i>Trollius europæus</i> L.	<i>Gentiana verna</i> L.
<i>Thalictrum minus</i> L.	— <i>angustifolia</i> Vill.
— <i>var. odoratum</i>) G. G.	<i>Bartsia alpina</i> L.
<i>Chærophyllum hirsutum</i> Vill.	<i>Orchis albidus</i> Scop.
<i>Homogyne alpina</i> Cas.	— <i>viridis</i> Crantz.
<i>Astrantia minor</i> L.	<i>Nigritella angustifolia</i> Rich.
<i>Antennaria dioeca</i> Gærtn.	<i>Poa nemoralis</i> L.
— <i>carpathica</i> Bl. F.	— <i>var. alpestris</i> .
<i>Polygonum viviparum</i> L.	<i>Botrychium Lunaria</i> Sw.

Sur les flancs du Gargas jusqu'à la croix, dans les rochers et pelouses croissent :

<i>Ranunculus spretus</i> Jord.	<i>Phaca australis</i> L.
<i>Erysimum ochroleucum</i> DC.	<i>Anthyllis montana</i> L.
<i>Biscutella lævigata</i> DC.	<i>Lotus corniculatus</i> L.
<i>Alsine verna</i> Bartl.	<i>Trifolium alpinum</i> L.
<i>Viola calcarata</i> L.	— <i>Rubus saxatilis</i> L.

<i>Dryas octopetala</i> L.	<i>Veronica aphylla</i> L.
<i>Sibbaldia procumbens</i> L.	— <i>officinalis</i> L.
<i>Hieracium Auricula</i> L.	<i>Phyteuma orbiculare</i> L.
— <i>piliferum</i> Hoppe.	<i>Plantago alpina</i> L.
— <i>saxatile</i> Vill.	— <i>serpentina</i> Vill.
<i>Solidago alpestris</i> Walsdt. et Kit.	<i>Luzula sudetica</i> DC.
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L.	<i>Poa alpina</i> L.
<i>Erigeron alpinus</i> L.	<i>Festuca violacea</i> Gd.
<i>Polygala calcareum</i> Schulz.	

Cette ample moisson nous a conduits sur la plate-forme du Gargas; nous ne nous y arrêtons point, pressés que nous sommes par un orage qui, j'en ai bien peur, arrivera sur le couvent avant nous. Aussi M. Richard prend-il les devants; quant à nous, nous descendons moins vite, ramassant encore sur notre passage :

<i>Potentilla grandiflora</i> L.	<i>Sempervum arachnoideum</i> L.
<i>Linum alpinum</i> L.	<i>Euphorbia Cyparissias</i> L.
<i>Alchimilla alpina</i> L.	<i>Nardus stricta</i> L.
<i>Matricaria inodora</i> L.	<i>Avena montana</i> Vill.
<i>Aster alpinus</i> L.	<i>Kœleria cristata</i> Pers.
<i>Leontodon taraxacifolius</i> Lois.	<i>Arrhenaterum elatius</i> All.
<i>Calamintha alpina</i> Lamk.	<i>Phleum nodosum</i> L.

Nous avons fait le tour complet du Gargas, car nous voici de nouveau au col d'Urtières par lequel, hélas! arrivent subitement de gros nuages. Nous sommes bien vite enveloppés et surtout trempés. C'est dans ce triste état que nous rentrons au couvent vers 4 heures, à la lueur des éclairs et au bruit d'un tonnerre effrayant.

Nous nous couchons, faute de vêtements de rechange. M. Richard, heureusement rentré avant la pluie, va parlementer avec le frère portier pour faire sécher nos effets. L'affaire est difficile, les pouvoirs du frère n'allant pas jusqu'à faire entrer nos indispensables dans la cuisine, tenue par les sœurs. Lorsqu'à 6 heures le souper sonne, notre dévoué collègue, renonçant à ses démarches auprès du frère portier, s'adresse à deux bons frères de la Salette, lesquels s'empressent de partager leur garde-robe avec nous. C'est dans ce costume moitié religieux, moitié séculier, que nous allons prendre notre repas et visiter la chapelle.

Le couvent de la Salette (1,804 mètres d'altitude) et ses environs sont loin de produire sur le visiteur la même impression

que la Grande-Chartreuse. Ce large édifice, bâti au milieu de solitudes où l'on n'aperçoit pas un arbre, et que dominent les crêtes du Gargas et du Chamoux, n'a rien de pittoresque. Il est juste d'ajouter que si, le 14 juillet 1885, nous y eûmes l'orage en question, le 5 août 1888, j'y ai été surpris par une neige abondante, deux circonstances bien faites pour ne pas embellir beaucoup un paysage.

La Salette, pourtant, est une localité qui devrait être plus souvent visitée par les botanistes lyonnais. Malgré la faible altitude de ses sommets, on y rencontre une foule de plantes rares, que nous allons souvent chercher au loin, au prix de grandes fatigues, à des altitudes bien plus élevées.

Le couvent, placé à une telle hauteur, offre un excellent quartier général pour visiter les environs. Ajoutons qu'au prix de 5 francs par jour, quand on y reste plusieurs jours, et de 5 fr. 50 quand on n'y reste qu'un jour, il est impossible de trouver ailleurs la même table, et sans vouloir faire de comparaison, je dirai qu'on y est bien mieux que dans d'autres communautés.

Après quelques soins donnés à nos plantes, nous allons nous coucher. Le lendemain, de grand matin, nous repartons pour gravir le Chamoux ou Bonne-Mère (2,265 mètres) en suivant la crête qui, au sud-est du sanctuaire, commence au col des Baisses.

Je ne vous parlerai pas des espèces déjà recueillies la veille entre le col et le Couvent ; je citerai simplement comme nouvelles dans ces pelouses :

Ranunculus nemorosus DC.	Gentiana campestris L.
— montanus Willd.	— lutea L.
Helianthemum vulgare Gaert.	Scabiosa lucida Vill.
— grandiflorum DC.	Carduus defloratus L.
Geranium silvaticum L.	Campanula rhomboidalis L.
Bunium Bulbocastanum L.	— cervicaria L.
Trinia vulgaris DC.	— thyrsoides L.
Carum Carvi L.	Alchimilla vulgaris L.
Hippocrepis comosa L.	Pedicularis verticillata L.
Tragopogon pratensis L.	— fasciculata Bell.
Hieracium murorum L.	Carex sempervirens Vill.
Leontodon hispidus L.	Anthoxanthum odoratum L.
— pyrenaicus Gouan.	Festuca duriuscula L.
Daphne Mezereum L.	Phleum alpinum L.

Si nous abordons les rochers qui mènent à la crête, la flore

devient encore plus riche, surtout si l'on pousse une pointe sur le versant escarpé de Valjouffrey.

<i>Aquilegia alpina</i> L.	<i>Laserpitium gallicum</i> Scop.
<i>Thalictrum odoratum</i> G. G.	<i>Athamanta cretensis</i> DC.
— <i>montanum</i> Wallr.	<i>Antennaria dioeca</i> Gært.
<i>Atragene alpina</i> L.	<i>Solidago alpestris</i> W. et K.
<i>Ranunculus platanifolius</i> L.	<i>Bellidiastrum Michellii</i> Cass.
<i>Erysimum helveticum</i> DC.	<i>Hieracium villosum</i> L.
<i>Thlaspi virgatum</i> G. G.	— <i>auricula</i> L.
<i>Biscutella lævigata</i> L.	— <i>glaciale</i> Lach.
<i>Dianthus silvestris</i> Wulf.	— <i>sabinum</i> S. M.
<i>Gypsophila repens</i> .	<i>Aster alpinus</i> L.
<i>Alsine verna</i> Bartl.	<i>Bupleurum ranunculoides</i> L.
<i>Draba aizoides</i> L.	<i>Senecio Doronicum</i> L.
<i>Arabis alpina</i> L.	<i>Erigeron alpinus</i> L.
<i>Viola calcarata</i> L.	<i>Saxifraga muscosa</i> Wulf.
<i>Anthyllis rubriflora</i> DC.	— <i>Aizoon</i> Jacq.
— <i>montana</i> L.	— <i>cuneifolia</i> L.
<i>Lotus corniculatus</i> L.	<i>Sempervivum montanum</i> L.
<i>Hedysarum alpinum</i> Tourn. (flore albo).	<i>Stachys recta</i> L.
<i>Trifolium badium</i> Schr.	<i>Scutellaria alpina</i> L.
— <i>Thalii</i> Vill.	<i>Calamintha alpina</i> Lamk.
<i>Astragalus aristatus</i> Lhér.	<i>Globularia cordifolia</i> L.
<i>Phaca australis</i> L.	<i>Myosotis alpestris</i> Schm.
<i>Rosa pimpinellifolia</i> L.	<i>Pedicularis foliosa</i> L.
— <i>rubiginosa</i> Vill.	<i>Valeriana montana</i> L.
<i>Cotoneaster tomentosa</i> Lindl.	<i>Juniperus alpina</i> Clus.
— <i>vulgaris</i> Lindl.	<i>Rhamnus pumila</i> L.
<i>Potentilla grandiflora</i> L.	<i>Plantago alpina</i> L.
<i>Vaccinium Myrtillus</i> L.	<i>Trisetum distichophyllum</i> P. B.
— <i>uliginosum</i> L.	<i>Poa alpina</i> L.

Cette belle récolte nous a conduits à l'arête où il faut passer pour gagner les prairies du sommet. Cette arête, qui n'a pas un mètre de large, et que l'on est obligé de suivre assez longtemps, n'ayant que des pentes très abruptes autour de soi, offre un passage assez difficile. On y trouve les espèces suivantes :

<i>Anemone Halleri</i> All.	<i>Arenaria grandiflora</i> All.
<i>Anémone fragifera</i> Wulf. (baldensis L.).	<i>Cerastium arvense</i> L.
<i>Polygala calcareum</i> Schulz.	<i>Dianthus orophilus</i> Jord.
<i>Alsine mucronata</i> L.	<i>Oxytropis lapponica</i> Gaud.
<i>Alsine glandulosa</i> Koch. (Bauhinarum Gay.).	<i>Hieracium lanatum</i> Vill.
	— <i>Laggeri</i> Fries.
	— <i>callianthum</i> Arv. T.

<i>Hieracium saxatile</i> Vill.	<i>Primula hirsuta</i> Vill
<i>Erigeron Villarsii</i> Bell.	<i>Androsace carnea</i> L.
<i>Campanula pusilla</i> Hæncke.	<i>Veronica fruticulosa</i> L.
<i>Linaria alpina</i> DC.	— <i>saxatilis</i> Jacq.
<i>Euphrasia salisburgensis</i> FK.	<i>Phyteuma orbiculare</i> L.
<i>Gentiana Kochiana</i> . P. et S.	<i>Lonicera caerulea</i> L.
— <i>angustifolia</i> Vill.	<i>Saxifraga oppositifolia</i> L.
<i>Sempervivum arachnoideum</i> L.	<i>Luzula congesta</i> Koch.
— <i>var. tomentosum</i> Lehm.	

Enfin, nous gagnons les pelouses qui s'étendent jusqu'à la croix ; elles sont semées çà et là de rochers, notons :

<i>Corydalis fabacea</i> Pers.	<i>Allium strictum</i> Schrad.
<i>Polygala alpestris</i> Rchb.	<i>Luzula lutea</i> DC.
<i>Phyteuma hemisphaericum</i> L.	— <i>spicata</i> DC.
<i>Gentiana nivalis</i> L.	<i>Carex rupestris</i> All.
<i>Campanula Scheuchzeri</i> Vill.	<i>Avena vesicolor</i> Vill.
<i>Veronica aphylla</i> L.	— <i>pubescens</i> L.
— <i>bellidifolia</i> L.	<i>Agrostis alpina</i> Scop.
<i>Androsace obtusifolia</i> All.	<i>Festuca Halleri</i> All.
<i>Silene exscapa</i> All.	— <i>spadicea</i> L.
<i>Soldanella alpina</i> L.	— <i>violacea</i> Gaud.
<i>Pedicularis gyroflexa</i> Vill.	— <i>pumila</i> Chaix.
<i>Lychnis Flos-Jovis</i> Lamk.	<i>Salix retusa</i> L.
<i>Arabis alpestris</i> Schl.	— <i>reticulata</i> L.
<i>Trifolium alpinum</i> L.	<i>Juncus trifidus</i> L.
<i>Gentiana punctata</i> L.	<i>Luzula pediformis</i> DC.
<i>Valeriana Saliunca</i> All.	<i>Ajuga pyramidalis</i> L.
<i>Senecio incanus</i> L.	<i>Pulmonaria azurea</i> Bess.
<i>Hieracium caesium</i> Fries.	<i>Oxytropis montana</i> DC.
<i>Empetrum nigrum</i> L.	<i>Dryas octopetala</i> L.
<i>Colchicum alpinum</i> DC.	

Après quelques instants d'un repos bien mérité, nous redescendons à travers les prairies et les rochers, en évitant cette fois de nous engager sur la crête ; le chemin que nous suivons n'est guère meilleur ni plus sûr, et présente outre les espèces déjà citées :

<i>Ranunculus pyrenæus</i> L.	<i>Orobus luteus</i> L.
<i>Anemone alpina</i> L.	<i>Trifolium montanum</i> L.
<i>Brassica montana</i> DC.	— <i>alpestre</i> L.
<i>Arabis brassiciformis</i> Walh.	<i>Astragalus depressus</i> L.
<i>Dianthus monspessulanus</i> L.	<i>Linum catharticum</i> L.
<i>Arenaria stolonifera</i> Vill.	<i>Potentilla alpestris</i> Hall.
<i>Geranium aconitifolium</i> L'Hér.	<i>Alchimilla alpina</i> L.
<i>Hypericum fimbriatum</i> Lam. (Richeri Vill.).	— <i>hybrida</i> Hoffm.
	<i>Astrantia major</i> L.

<i>Serratula nudicaulis</i> DC.	<i>Plantago lanceolata</i> L.
— <i>monticola</i> Bor.	— <i>graminea</i> Lamk.
<i>Hieracium Pellerianum</i> Mer.	— <i>montana</i> Lamk.
<i>Centaurea uniflora</i> L.	<i>Polygonum viviparum</i> L.
<i>Leucanthemum atratum</i> DC.	<i>Pedicularis comosa</i> L.
<i>Crepis grandiflora</i> Tausch.	<i>Arbutus Uva-ursi</i> L.
<i>Campanula linifolia</i> Lamk.	<i>Sedum Anacampseros</i> L.
— <i>glomerata</i> L.	<i>Carex ornithopoda</i> Willd.
<i>Galium montanum</i> Vill.	<i>Brachypodium sylvaticum</i> R. Sch.
<i>Thymus Serpyllum</i> L.	<i>Koeleria cristata</i> Pers.
<i>Primula elatior</i> Jacq.	— <i>alpicola</i> G. G.
— <i>officinalis</i> Jacq.	<i>Avena montana</i> Vill.
— <i>suaveolens</i> Bert.	— <i>pratensis</i> L.
— <i>auricula</i> L.	<i>Festuca rubra</i> L.
<i>Plantago media</i> L.	

Le reste des pelouses, jusqu'au couvent, ne nous offre plus que les espèces déjà vues à la montée; nous descendons très vite, car il est midi, heure du repas au couvent.

Après notre dîner, nous ne visitons même pas le monticule situé derrière le couvent, et qui s'appelle le Planeau. Je conseille pourtant cette promenade d'une demi-heure aux botanistes qui iraient à la Salette au premier printemps.

L'abbé Ravaud, dans sa onzième excursion en Dauphiné, y cite, en dehors des plantes que j'ai indiquées plus haut :

<i>Ranunculus aduncus</i> G. G.	<i>Hieracium chondrillifolium</i> GG.
<i>Thlaspi brachypetalum</i> Jord.	— <i>cydonifolium</i> Vill.
— <i>Verloti</i> Jord.	<i>Betonica hirsuta</i> L.
<i>Dianthus vaginatus</i> Vill.	<i>Thesium alpinum</i> L.
<i>Ononis procurrens</i> Wallr.	<i>Galium myrianthum</i> Jord.
<i>Pimpinella magna</i> L.	— <i>commutatatum</i> Jord.
— <i>saxifraga</i> L.	<i>Gentiana verna</i> L.
<i>Heracleum stenophyllum</i> Jord.	— <i>acaulis</i> L.
<i>Gnaphalium silvaticum</i> L.	<i>Crocus vernus</i> All.
<i>Arnica montana</i> L.	<i>Orchis conopeus</i> L.
<i>Crepis blattarioides</i> Monn.	— <i>globosus</i> L.
<i>Leontodon hastilis</i> L.	<i>Luzula campestris</i> DC.
<i>Hypochoeris maculata</i> L.	<i>Deschampsia flexuosa</i> Griseb.
— <i>uniflora</i> Vill.	

Je renverrai aussi à ce travail les botanistes qui voudraient, du Chamoux, herboriser au Vallon en passant par le col de la Pale et aller coucher à Valjouffrey, pour visiter le lendemain le Désert ou même pousser au pied du Pelvoux. Ils trouveront, du reste, dans ce petit ouvrage, non seulement un guide pour le Seneppe et la Salette, mais aussi pour Gap et ses environs.

Quant à nous, chargés d'un riche butin, nous gagnons Corps par la nouvelle route (9 kil.). Nous y voyons, en descendant :

Arabis muralis Bert.	Lavandula Spica L.
— brassiciformis Wahl.	Nepeta nuda L.
Isatis tinctoria L.	Brunella laciniata L.
Dianthus saxicola Jord.	Sempervivum tectorum L.
Epilobium montanum L.	Rumex scutatus L.
Astragalus aristatus L'Hér.	Saxifraga aizoides L.
Ononis cenisia L.	Parnassia palustris L.
Agrimonia Eupatoria L.	Pinguicula vulgaris L.
Senecio Fuchsii Gmel.	Phalangium Liliago Schreb.

de curieuses formes d'*Hieracium murorum* L. et une foule de plantes déjà citées.

Voici Corps; en attendant que l'on prépare notre repas à l'hôtel du Palais, tenu par Dumas, nous remplaçons l'absinthe, dont nous n'avons nul besoin, par une petite promenade sur la grande route de Gap; nous trouvons sur les talus :

Lavandula Spica L.	Antirrhinum latifolium DC.
Artemisia camphorata Vill.	Podospermum laciniatum DC.
— Absinthium L.	Xeranthemum inapertum Willd.

Il nous faut rentrer à Corps, dont je ne vous dirai rien; le miracle de la Salette, en le faisant connaître, a fait sa fortune. On y trouve surtout des mulets et des voitures pour monter à la Salette.

Inutile, Messieurs, de vous recommander de faire votre prix d'avance et de bien marchander; surtout ne vous laissez pas attendre par une série de discours faits dans l'unique but de vous demander 6 francs; offrez généreusement 2 fr. 50, et vous serez en possession d'un bucéphale qui vous conduira tout seul au sanctuaire, car depuis longtemps il en connaît le chemin.

Mais voici la diligence qui, moyennant 4 francs, doit nous transporter à La Mure, distant de 25 kilomètres. Pendant qu'on change les chevaux, nous jouissons un instant de la comédie de l'offre et de la demande, car la place est garnie de pèlerins et de muletiers. Les riches partent en voiture pour la modique somme de 30 francs, et vont risquer de se casser les reins dans les ravins qu'ils contourneront; d'autres, plus modestes, prennent mulets et chevaux, tandis que les plus sages, touristes au pied léger, ont déjà disparu.

Le trajet de Corps à La Mure est des plus pittoresques; pre-

nez l'impériale et vous serez satisfaits de la beauté du paysage.

Trois heures après nous arrivons ; le temps de dire bonjour à notre *chère* hôtesse, M^{me} Pelloux, et nous allons à la gare.

Je serai heureux si les richesses botaniques que je viens de faire passer sous vos yeux vous engagent à faire en commun cette belle course, je vous demanderai alors de vouloir bien me prendre pour guide.

N. B. Les espèces citées dans ce compte rendu ont toutes été déterminées par M. le D^r Saint-Lager.

M. VIVIAND-MOREL félicite M. Roux de l'heureuse idée qu'il a eue de réunir sur une même feuille d'herbier des plantes provenant de localités différentes. C'est là un moyen de montrer d'une manière évidente la variabilité de l'espèce d'une plante à l'autre. M. VIVIAND-MOREL cite comme exemple deux plantes d'*Homogyne alpina*, dont l'une a des feuilles entières et l'autre des feuilles crénelées.

Pour compléter l'idée de M. Morel, M. LACHMANN dit qu'il serait utile d'indiquer à côté de la localité, la station de la plante, ce que l'on ne fait généralement pas dans les herbiers.

M. le D^r GUILLAUD présente des plantes tunisiennes, récoltées à Sfax.

M. GÉRARD, à ce propos, conseille à M. Guillaud de faire déterminer les plantes incertaines ou inconnues qu'il pourrait recevoir, par M. Bonnet, préparateur au Muséum de Paris, qui a herborisé plusieurs fois en Tunisie.

M. le D^r BEAUVISAGE annonce qu'il conduira, le dimanche 19 mai, une herborisation dans le vallon de Neyron, retour par Sathonay.

SÉANCE DU 28 MAI 1889

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r L. BLANC.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté après une observation de M. N. Roux rappelant que le *Tulipa præcox* se trouve à Marcy, dans le clos de M. Roche.